

Nos conditions de vente

Capacité d'Accueil en Réception

Le samedi en juin, juillet et aout : Minimum 100 personnes adultes et Maximum 180.

Le samedi le reste de l'année et en semaine en juin, juillet et aout : Minimum 80 personnes adultes et Maximum 180.

Modalités de réservation : Nombre de convives

nombre approximatif lors de la constitution du dossier.

nombre définitif un mois avant la date de réception. En cas de variation inférieure à 10%, un dernier nombre sera accepté 6 jours avant la date de l'événement.

Ce dernier nombre sera **définitif** et servira de base à la facturation de l'événement.

Règlement

Arrhes : 2000 € pour réservation définitive de la date quand nous signons le Contrat de Vente.

En cas d'annulation, les Arrhes resteront notre propriété.

1er Complément de 1000 € en janvier de l'année de la réception.

2ème Complément de 60 % du total de la prestation escomptée 1 mois avant la réception.

Solde : 48 heures avant le jour de l'événement.

Environnement et matériels

Nous mettons à votre disposition un environnement et du matériel de qualité, entretenus pas nos soins. Aussi, nous vous demandons de bien vouloir le respecter et éviter de jeter déchets, sacs et bouteilles plastiques, mégots. De plus, toutes les dégradations commises le jour de l'événement vous seront refacturées : dégradations des murs, chaises, housses de chaises, plantations.

Sécurité

Pour des raisons de sécurité, vous devez impérativement informer vos convives que la baignade est **strictement interdite** dans le Bassin.

Les Salles et parties communes sont entièrement **non fumeur**.

Aucune décoration personnelle ou aménagement n'est autorisé sans notre accord préalable afin que nous soyons conformes aux normes ERP

Taxes

Les tarifs sont nets et toutes taxes comprises (T.V.A incluse au prorata de 7 %)